

**PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 19 SEPTEMBRE 2017**

Présent-e-s :	Mme	Nathalie VON GUNTEN-DAL BUSCO, Présidente
	M.	Jean-Claude KORMANN, Vice-Président
	M.	Eric BAIER
	M.	Farid BEN-SLIMANE
	M.	Rocco DE LUCA
	M.	Florian DUMALLE
	M.	Samuel DUNANT
	M.	Miguel-Jose FERNANDEZ-VILLACANAS
	M.	Joël FRAUENFELDER
	M.	Yvan GUILLAUME
	Mme	Antoinette HOFER
	M.	Roger JACCARD
	Mme	Barbara MARINI LOPES SILVERIO
	Mme	Kaya PAWLOWSKA
	M.	Jean Carlo TABOADA
	Mme	Elisabeth ULDRY FROSSARD
	M.	Didier VATTER
Excusé-e-s :	M.	Nicolas FOURNIER
	M.	Guillermo Orestes SIRENA
Conseil administratif :	Mme	Elisabeth GABUS-THORENS, Maire
	Mme	Sylvie JAY, Conseillère administrative
	M.	Dinh Manh UONG, Conseiller administratif
Verbaliste :	Mme	Janine BELAHBIB-DEGEN
Assiste :	M.	Eric KUNZ, Secrétaire-général

## ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2017
3. DM 758 – Prestation de serment de M. Farid Ben-Slimane en remplacement de M. Andrea Fossati, démissionnaire
4. DM 759 – Prestation de serment de M. Miguel-Jose Fernandez-Villacanas en remplacement de M. Maxime Walder, démissionnaire
5. DM 760 à 763 – Répartition des Conseillers municipaux au sein des commissions municipales et des institutions communales ou intercommunales
6. Election d'un membre au bureau du Conseil municipal en remplacement de M. Maxime Walder, démissionnaire
7. Communications du bureau
8. Communications des commissions
9. Communications du Conseil administratif
10. Local de vote : Election du/de la Président(e), du/de la suppléant(e) du/de la Président(e), du/de la Vice-Président(e), du/de la suppléante du/de la Vice-Président(e) pour 2018
11. PDM 753 – Présentation du projet de crédit d'étude de CHF 52'000.00 TTC pour la réalisation de promenades thématiques sur la commune de Confignon
12. PDM 754 – Présentation de la demande d'un crédit d'investissement de CHF 40'370.00 TTC pour la réfection de chaussée du chemin du Creux-du-Cheval (partie Confignon)
13. PDM 755 – Présentation de la proposition du Conseil administratif relative au budget de fonctionnement annuel 2018, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter
14. PDM 756 – Présentation de la proposition de la délibération relative à l'ouverture de crédit destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises
15. PDM 757 – Proposition du Conseil administratif relative à la fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2018
16. Questions
17. Propositions individuelles et divers
18. Naturalisations (Huis clos)

**Mme Nathalie Von Gunten-Dal Busco** ouvre la séance du 19 septembre 2017 du Conseil municipal de Confignon. Elle informe que MM.Fournier et Sirena se sont excusés, le CM démarre donc avec 17 membres. Par ailleurs, dans le cadre de « la semaine de la démocratie », elle salue le jeune public qui assistera à la séance.

**1. Approbation de l'ordre du jour**

La Présidente demande s'il y a des propositions de modifications et dans la négative, passe au vote.

**L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.**

**2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2017**

**Page 03, Mme Von Gunten-Dal Busco, dernier § : « Démission de M. Fossati du CM. Il avait été élu... »**

**Page 09, Mme Von Gunten-Dal Busco, point 8 premier § : « ...un rapport de majorité de la CAD/CMSS défavorable avec une liste de motifs de refus,... »**

**Le procès-verbal du 20 juin 2017 est, sous réserve des modifications, approuvé par 13 oui et 2 abstentions.**

**3. DM 758 – Prestation de serment de M. Farid Ben-Slimane en remplacement de M. Andréa Fossati, démissionnaire**

La **Présidente**, en application du règlement du CM de Confignon, demande à **M. Ben-Slimane** de lever la main droite et de répondre par « Je le jure » ou « Je le promets » au serment qu'elle va lire.

Ce qui est fait. Elle propose ensuite à **M. Ben-Slimane** de se présenter brièvement au CM.



Législature 2015-2020

Délibération N° 758

Séance du Conseil municipal du 19 Septembre 2017

**PRESTATION DE SERMENT EN COURS DE LEGISLATURE DE MONSIEUR FARID BEN-SLIMANE**

Vu l'article 8 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Vu la lettre du Service des votations et élections du 29 juin 2017.

Vu la démission de Monsieur Andrea FOSSATI, Conseiller municipal (PLR),

Conformément à l'article 3 du règlement du Conseil municipal,

Il est procédé par Madame Nathalie VON GUNTEN, Présidente, en présence du Conseil municipal réuni en séance du 19 septembre 2017 à l'assermentation de Monsieur Farid BEN-SLIMANE, nouveau Conseiller municipal (PLR).

Le serment a été prêté, par-devant l'assemblée, par Monsieur Farid BEN-SLIMANE.

La Présidente : Nathalie VON GUNTEN

Le Secrétaire : Jean Carlo TABOADA

**4. DM 759 – Prestation de serment de M. Miguel-Jose Fernandez-Villacanas en remplacement de M. Maxime Walder, démissionnaire**

**La Présidente**, en application du règlement du CM de Confignon, demande à **M. Fernandez-Villacanas** de lever la main droite et de répondre par « Je le jure » ou « Je le promets » au serment qu'elle va lire.

Ce qui est fait. Elle propose ensuite à **M. Fernandez-Villacanas** de se présenter brièvement au CM.



Législature 2015-2020

Délibération N° 759

Séance du Conseil municipal du **19 Septembre 2017**

**PRESTATION DE SERMENT EN COURS DE LEGISLATURE DE MONSIEUR MIGUEL-JOSE FERNANDEZ-VILLACANAS**

Vu l'article 8 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Vu la lettre du Service des votations et élections du 4 septembre 2017.

Vu la démission de Monsieur Maxime WALDER, Conseiller municipal (VG),

Conformément à l'article 3 du règlement du Conseil municipal,

Il est procédé par Madame Nathalie VON GUNTEN, Présidente, en présence du Conseil municipal réuni en séance du 19 septembre 2017 à l'assermentation de Monsieur Miguel-Jose FERNANDEZ-VILLACANAS, nouveau Conseiller municipal (VG).

Le serment a été prêté, par-devant l'assemblée, par Monsieur Miguel-Jose FERNANDEZ-VILLACANAS.

La Présidente : Nathalie VON GUNTEN

Le Secrétaire : Jean Carlo TABOADA

5. **DM de 760 à 763 – Répartition des Conseillers municipaux au sein des commissions municipales et des institutions communales ou intercommunales**

La **Présidente** propose de voter la répartition de chaque commission et fondation l'une après l'autre. Elle a reçu de la part des chefs de groupe des propositions de répartition qu'elle va passer au vote. Les propositions pour les commissions CSLC, CCEP, CAD, CFGDE, CMSS, CCEV, CR-Commune et CR-Canton, sont acceptées à l'unanimité.



Législature 2015-2020  
Délibération N° 760  
Séance du Conseil municipal du **19 septembre 2017**

**DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS PERMANENTES, DES FONDS ET GROUPEMENTS INTERCOMMUNAUX POUR LA LEGISLATURE 2015-2020 EN REMPLACEMENT DE LA DM 694**

Vu l'article 10 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Vu les articles 70 et suivants du règlement du Conseil municipal,

Le Conseil municipal

**DECIDE**

à l'unanimité des 17 membres présents

De désigner les membres des commissions permanentes pour la législature 2015-2020 et en remplacement de la DM 694 et ceci conformément à la liste annexée, faisant partie intégrante de la présente délibération.

La Présidente : Nathalie VON GUNTEN

Le Secrétaire : Jean Carlo TABOADA

<b>Commission sociale, logement et communication (CSLC)</b>	
Président - e	DUNANT Samuel
Vice - Président - e	VON GUNTEN Nathalie
Membre	JACCARD Roger
Membre	FOURNIER Nicolas
Membre	HOFER Antoinette
Membre	PAWLOWSKA Kaya

<b>Commission de la culture, espaces publics et paysage (CCEP)</b>	
Président - e	ULDRY FROSSARD Elisabeth
Vice - Président - e	FERNANDEZ-VILLACANAS Miguel-Jose
Membre	BEN – SLIMANE Farid
Membre	VATTER Didier
Membre	MARINI LOPES SILVERIO Barbara
Membre	KORMANN Jean-Claude
Membre	SIRENA Guillermo

<b>Commission aménagement et durabilité (CAD)</b>	
Président - e	DUMALLE Florian
Vice - Président - e	DUNANT Samuel
Membre	FRAUENFELDER Joël
Membre	FOURNIER Nicolas
Membre	DE LUCA Rocco
Membre	BAIER Eric

<b>Commission des finances et gestion - développement économique (CFGDE)</b>	
Président - e	TABOADA Jean Carlo
Vice - Président - e	HOFER Antoinette
Membre	FRAUENFELDER Joël
Membre	GUILLAUME Yvan
Membre	VON GUNTEN Nathalie
Membre	DUMALLE Florian

<b>Commission de la mobilité, sécurité et sports (CMSS)</b>	
Président - e	GUILLAUME Yvan
Vice - Président - e	VATTER Didier
Membre	PAWLOWSKA Kaya
Membre	MARINI LOPES SILVERIO Barbara
Membre	BAIER Eric
Membre	JACCARD Roger
Membre	SIRENA Guillermo

<b>Commission des constructions, équipements et Voirie (CCEV)</b>	
Président - e	KORMANN Jean-Claude
Vice - Président - e	DE LUCA Rocco
Membre	TABOADA Jean Carlo
Membre	FRAUENFELDER Joël
Membre	ULDRY FROSSARD Elisabeth
Membre	FERNANDEZ-VILLACANAS Miguel-Jose

<b>Commission des réclamations (CR) - Commune</b>	
Membre	TABOADA Jean Carlo
Membre	

<b>Commission des réclamations (CR) - Canton</b>	
Délégué-e du CM	TABOADA Jean Carlo
Délégué-e du CM	GUILLAUME Yvan
Délégué-e du CM	BAIER Eric

Les propositions pour les fondations FPE, FL, CIV et FMV, sont également acceptées à l'unanimité.



Législature 2015-2020  
Délibération N° 762  
Séance du Conseil municipal du **19 septembre**  
**2017**

**DESIGNATION DES MEMBRES DES FONDATIONS COMMUNALES, FONDS ET GROUPEMENTS  
INTERCOMMUNAUX EN REMPLACEMENT DE LA DM 695**

Vu l'article 10 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Le Conseil municipal

***DECIDE***

à l'unanimité des 17 membres présents

De désigner les membres des Fondations communales pour la législature 2015-2020 en remplacement de la DM 695 et ceci conformément à la liste annexée, faisant partie intégrante de la présente délibération.

La Présidente : Nathalie VON GUNTEN

Le Secrétaire : Jean Carlo TABOADA

<b>Fondation d'intérêt public communal des institutions de la Petite enfance (FPE)</b>		
Président - e	GABUS - THORENS Elisabeth	Délégué- e du CA
Membre	DUNANT Samuel	Délégué - e du CM
Membre	MARINI LOPES SILVERIO Barbara	Délégué - e du CM
Membre	HOFER Antoinette	Délégué - e du CM
Membre	SIRENA Guillermo	Délégué - e du CM

<b>Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon (FL)</b>		
Président - e	JAY Sylvie	Délégué- e du CA
Membre	DUNANT Samuel	Délégué - e du CM
Membre	FOURNIER Nicolas	Délégué - e du CM
Membre	BAIER Eric	Délégué - e du CM
Membre	SIRENA Guillermo	Délégué - e du CM

<b>Groupement intercommunal de voirie (C.I.V.)</b>		
Délégué - e du CA	JAY Sylvie	Délégué - e du CA
Membre	GUILLAUME Yvan	Délégué - e du CM
Membre	KORMANN Jean-Claude	Délégué - e du CM

<b>Fonds de mise en valeur des bâtiments et espaces publics (FMV)</b>		
Délégué - e du CA	GABUS - THORENS Elisabeth	Délégué- e du CA
Membre	TABOADA Jean Carlo	Délégué - e du CM
Membre	ULDRY FROSSARD Elisabeth	Délégué - e du CM
Membre	PAWSLOWSKA Kaya	Délégué - e du CM
Membre	SIRENA Guillermo	Délégué - e du CM

**6. Election d'un membre au bureau du Conseil municipal en remplacement de M. Maxime Walder, Vice-Président**

La **Présidente** indique qu'après la démission de **M. Walder**, ce poste revient à un élu de Voix de gauche pour lequel elle a reçu une proposition, soit la candidature de **M. Kormann**. Cette dernière étant confirmée ce soir, elle propose de passer au vote.

**L'élection de M. Kormann au poste de Vice-Président du bureau du CM est acceptée par 16 voix pour et 1 abstention.**

Législature 2015-2020  
Délibération N° 761  
Séance du Conseil municipal du **19 septembre**  
**2017**

## **DESIGNATION DU VICE-PRESIDENT AU SEIN DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL**

Vu l'article 9 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Vu les articles 7 et suivants du règlement du Conseil municipal,

Le Conseil municipal

### ***DECIDE***

par 16 oui et 1 abstention des 17 membres présents

- a) D'élire en qualité de Vice-président, Monsieur Jean-Claude KORMANN en remplacement de Monsieur Maxime WALDER, démissionnaire

La Présidente : Nathalie VON GUNTEN

Le Secrétaire : Jean Carlo TABOADA

### **7. Communications du bureau**

**Mme Von Gunten-Dal Busco** annonce le décès de M. Christian Frey suite à une longue maladie. Elle souhaite exprimer au nom du CM toute notre sympathie envers son épouse et ses proches. Il lui semble particulièrement juste de lui rendre hommage aujourd'hui en présence du CM en rappelant que durant 25 ans, c'est lui qui a organisé ces séances en tant que chef technique et logistique. Elle propose donc une minute de silence pour son souvenir et pour le remercier de son dévouement.

**La Présidente** annonce ensuite que le Bureau va se pencher sur le projet du voyage du CM dans un an et que des propositions vous seront prochainement soumises, ainsi qu'un sondage quant à la participation éventuelle des conjoints.

Mme Von Gunten-Dal Busco indique que, suite à l'adoption du nouveau règlement communal qui étendait les compétences du CM (cf. Art. 80), le délai de recours est désormais passé.

## 8. Communications des commissions

### ▶ Commission de l'aménagement et de la durabilité (CAD)

M. Baier déclare qu'étant donné qu'il quitte la commission, il est heureux d'avoir un successeur très doué en la personne de M. Dumalle. Une séance très importante s'est tenue le 20 août avec de nombreux points traités.

- Le premier a concerné les zones réservées, puis le suivi de la motion 125. M. Uong a informé d'un contact qu'il a eu avec M. Grosclaude pour évoquer la position du CA au sujet des zones réservées. La position du CA a été confirmée par écrit, la lettre à M. Grosclaude du 17 août a été transmise à la CAD et dans cette lettre le CA déclare « qu'au vu des efforts considérables fournis par la commune en matière de développement et d'aménagement, le développement des zones réservées n'est absolument pas prioritaire avant 2030. » Le CA a également annoncé qu'il y aurait une rencontre publique avec M. Rodgers et M. Uong en parlera plus précisément plus tard ;

- Autre point : l'avancement du projet « Mobilité aux Cherpines » : soit la résolution votée par le CM le 4 avril 2017, dite de phasage pour faire correspondre les constructions de logements avec le développement de la mobilité de manière coordonnée. Une bonne nouvelle nous a été communiquée à ce sujet par M. Uong, à savoir que le phasage sera stipulé dans une convention signée entre les communes de PLO, de Confignon et l'Etat ;

- Préparation des travaux pour la révision du PD Communal qui date de 2006 et doit en conséquence être révisé. Un énorme travail devra donc être fait ;

- Puis l'image directrice du futur quartier de Tréchaumont a également été abordée. M. Uong traitera ce point plus tard ;

- Enfin, un suivi de l'évaluation de ré-audit Cité de l'énergie a été fait. Nous sommes en période de ré-audit jusqu'en avril 2018 et pour maintenir notre mention Gold, il faut répondre à de nombreux questionnaires.

M. Baier remercie tous les membres de la commission et précise qu'il restera jusqu'au 31 décembre 2017, date de son départ définitif de ce Conseil. Il tient à remercier l'administration pour l'aide apportée, particulièrement M. Rodriguez, Mme Oguey et M. Kunz.

La Présidente le remercie pour la présidence de la CAD jusqu'à ce jour.

### ▶ Commission de la culture, espaces publics et paysage (CCEP)

Mme Uldry Frossard informe que la commission s'est réunie le 29 août pour un point de situation des projets en cours et discuter du programme culturel 2018. Des propositions ont émergé comme la projection de films actuels à la salle communale ou en plein air, une comédie, un concert pour les jeunes. Malgré le petit budget dévolu à la culture, il est apparu important de maintenir la diversité des événements (expositions, pièces de théâtre, conférences tous publics). Il est également souhaité de pérenniser l'événement musical au bord de l'Aire, vu son succès.

Enfin la séance de présentation du projet des Hutins des pétitionnaires pour la sauvegarde des espaces verts, initialement prévue le 4 septembre, aura lieu à la salle communale mardi 26 septembre à 20H30.

### ▶ Commission des finances et gestion – développement économique (CFGDE)

M. Taboada informe que la commission ne s'est pas réunie.

### ▶ Commission des constructions, équipements et voirie (CCEV)

M. Kormann informe que la commission ne s'est pas réunie.

▶ **Commission de la mobilité, sécurité et sports (CMSS)**

**M. Guillaume** informe que la commission s'est réunie le 5 septembre pour partager des informations données sur les mesures de sécurité mises en place au niveau de Cressy, où l'été s'est révélé assez chaud. D'autre part, il a été discuté des retours et suites de la pétition carrefour Moulaz/Soral et enfin, nous avons fait un point sur la zone bleue-macarons, dont il ressort que les effets sont bénéfiques là où ils sont mis en place.

▶ **Commission sociale, logement et communications (CSLC)**

**M. Dunant** informe que la commission s'est réunie le 29 août pour parler d'un sujet très important qui nous concerne tous : le jeudi 16 novembre aura lieu la cérémonie des promotions citoyennes pour les jeunes ayant atteint leur majorité et pour les nouveaux naturalisés. L'idée est de passer un moment ensemble et de déguster une raclette servie par les membres du CM.

Par ailleurs, le choix de la Fédération genevoise pour les projets de coopération à l'étranger a pu être validé pour une somme d'environ Fr. 30'000.-.

Enfin, l'an prochain, en lien avec la Ligue genevoise contre le cancer, aura lieu une marche dans le cadre de la commune de Confignon.

Dernier point : organisation de la visite des aînés à Noël. Il y a environ 400 personnes à visiter entre le 12 et 16 décembre, une liste d'inscriptions pour des tournées de 5 visites vont circuler.

Une deuxième séance s'est tenue ce jour pour traiter du dossier de naturalisation.

▶ **Fondation d'intérêt public communal des institutions de la petite enfance (FPE)**

**Mme Gabus-Thorens** informe que la FPE s'est réunie pour prendre connaissance des nouvelles de la rentrée et des problèmes de personnel. Elle informe qu'un poste de secrétaire-comptable a été mis au concours.

▶ **Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon (FL)**

**Mme Jay** informe que la commission s'est réunie le 23 juin pour traiter des affaires courantes et pour organiser le choix d'assistant de maître d'ouvrage pour le périmètre des Hut ins.

▶ **Fonds de mise en valeur des bâtiments et espaces publics (FMV)**

**Mme Gabus-Thorens** informe que le FMV s'est réuni. Nous avons obtenu que Bernex participe au projet d'installation d'une œuvre d'art sur le quartier de Cressy. Des représentants de Bernex ont rejoint le groupe chargé de la faisabilité du projet (concours, composition du jury, caractéristiques de l'œuvre, etc...) et vous serez informés de son avancement.

▶ **Fondation des Evaux (FE)**

**Mme Jay** informe que la FE s'est réunie le 29 août et a décidé d'accueillir « Genève Loisirs » au sein des Evaux afin d'organiser des activités pour les enfants durant l'été pendant une durée de 3 ans. A ce moment et selon l'évolution des Evaux, une décision sera prise pour la suite.

Il a également été discuté du restaurant et des faisabilités en termes de financement. Finalement, une restitution du document de la Cour des Comptes portant sur les mesures correctives devant être mises en place a été communiquée (document disponible sur *CMNet*). Il s'agit d'une réponse à la demande de **M. Fournier** qui avait souhaité disposer d'un document de synthèse sur le suivi de ces mesures. La CdC a validé les mesures et le temps de mise en place.

▶ **Groupement intercommunal de voirie (CIV)**

**Mme Jay** informe que le Bureau du CIV s'est réuni le 29 août et a traité de l'entretien du centre, ainsi que des comptes 2017 (en partie) et du budget 2018.

## 9. Communications du Conseil administratif

### Communications de Mme Gabus-Thorens

- **Mme Gabus-Thorens** informe que la candidature pour un poste de délégué culture & communication a été lancée et 67 dossiers sont déjà arrivés. Le tri et le choix sont en bonne voie.  
Le choix d'une employée polyvalente pour le restaurant scolaire a été fait et Mme Schweri a été engagée.
- Culture : la soirée du goût aura lieu jeudi soir, sur la place du village. Ce sera très festif, venez nombreux à cet événement.
- Exposition : Sylvie Monnier et Luc Tiercy à l'annexe de la mairie jusqu'au 24 septembre.
- Programme de Culture & Rencontre : les cours très diversifiés vont commencer bientôt, ainsi qu'un cinéma qui offre des films de qualité. Le programme vaut la peine d'être consulté.

### Communications de Mme Jay

- **Mme Jay** informe que concernant le trottoir du chemin de Carabot, les travaux commenceront le 4 octobre et dureront 4 mois.
- Quartier de Cressy : il a été décidé de mettre en place des mesures de surveillance de nuit par une entreprise privée, entre 22h et 2h du matin la semaine et jusqu'à 4h du matin en fin de semaine. Cette présence continue complète le travail des APM le jour. Pour cette mesure, une somme de Fr. 16'000.- a été engagée.
- Offre d'emploi : le service technique cherche un employé polyvalent à 70% et nous avons reçu 120 dossiers, dont 4 ont été retenus. M. Hochstrasser, responsable des bâtiments, est chargé des auditions.

**M. Frauenfelder** juge choquant de devoir payer des gens pour surveiller alors qu'il existe une police de proximité et une police municipale ou cantonale. Est-ce que cela ne suffit pas ?

**Mme Jay** confirme que cela ne suffit pas et elle rappelle que les habitants de Cressy ont vécu une période estivale difficile et qu'il est vrai que lorsque les habitants appellent la police, cette dernière n'arrive pas tout de suite. Il s'agit donc d'avoir une personne présente lorsque des nuisances sonores ou autres surviennent. Par ailleurs ces mesures ne sont prévues que pour une période de 2 mois, à dater de mi-août.

**M. Baier** estime que cela n'est pas choquant et il apporte son appui au CA dans cette décision. Il rappelle que la CMSS a été associée et informée tout au long des difficultés rencontrées et il estime que le CA a bien réagi.

**M. Guillaume** souhaite pour sa part remercier le CA de sa prompte réaction à ces événements intervenus au niveau du quartier de Cressy. Il confirme que cela a été très chaud et trouve choquant les incivilités commises dans ce quartier.

### Communications de M. Uong

- **M. Uong** annonce la visite de M. le Conseiller d'Etat A. Hodgers le 18 octobre 2017 à 20H. Un tout-ménage sera distribué et tous les CM sont naturellement invités à cette séance qui concernera l'aménagement de la commune.
- Cherpines : une séance publique est également prévue pour le 15 novembre à 18H afin de faire le point sur le projet.

- Plan directeur des zones industrielles et artisanales aux Cherpines : le CM l'avait approuvé et le dossier se trouve actuellement en cours de procédures d'oppositions du 12.09 au 12.10.17.
- Mairie : **M. Uong** annonce avoir reçu la promesse de vente des parcelles de la Voirie Charles aux Cherpines, ce qui représentera pour la commune 5730 m2.  
Pourquoi parler de promesse de vente ? Il faut rappeler que ces termes étaient considérés jusqu'à récemment comme un projet valable permettant d'effectuer des transactions immobilières dans le secteur défini. Cependant, suite à une jurisprudence au niveau fédéral, c'est désormais le plan localisé de quartier qui autorise les transactions. C'est la raison pour laquelle les promoteurs et les vendeurs doivent s'accorder sur une promesse de vente et non une vente. Or, pour notre commune, le droit d'emption selon la convention signée entre la commune et ces promoteurs, n'est valable qu'au moment d'une vente. Nous sommes donc informés de cette future transaction et donc de la possibilité de préempter. Enfin, nous avons connaissance d'une 2<sup>e</sup> promesse de vente dans le secteur des Cherpines pour une petite parcelle au bord de l'Aire de 2646 m2.
- Image directrice du secteur de Tréchaumont : sur cet écran vous voyez ce que nous aimerions réaliser dans ce secteur. Les points importants à retenir sont : le chemin de Chaumont sera fermé à la circulation, puis sur la rue de Bernex, pour la partie qui va jusqu'à la croisée de Confignon, elle sera supprimée et réaménagée pour devenir un grand espace vert, subventionné par la Confédération. Enfin, la densité maximum sera de 1.20 et classé en zone 4, soit avec une hauteur maximale de 15m. Ceci assurera la continuité par rapport au reste du village. A titre indicatif, les activités prévues seront médico-sociales et socio culturelles. Ces projections de l'image directrice seront présentées l'an prochain de manière beaucoup plus détaillée au sein de la CAD.
- Plan directeur communal : nous avons l'obligation de le revoir et de l'adapter dans un délai de 2 ans, afin qu'il soit en conformité avec le nouveau plan directeur cantonal. Cette procédure va bientôt démarrer et l'administration communale prépare un cahier des charges pour nous aider dans cette tâche, avec l'aide d'un bureau qui nous accompagnera tout au long du processus.
- Pour terminer, l'aménagement étant un sujet très important pour notre commune, la Mairie a pris l'initiative de créer un site internet avec possibilité pour les habitants de s'exprimer sur ce sujet. Nous l'annoncerons officiellement lors de la soirée prévue avec M. A. Hodgers.

**M. Baier** remercie pour cette image directrice, mais il demande si on peut donner la temporalité de celle-ci ?

**M. Uong** tient tout d'abord à préciser qu'il ne faut pas prendre l'image directrice comme quelque chose de définitif. Pour la temporalité, il faut préciser que la commune de Bernex et la commune de Confignon n'ont pas la même volonté pour aménager ce secteur. Pour Confignon, le CA a clairement exprimé sa volonté d'aller de l'avant, donc on peut estimer d'ici 5 ans, voir les premières constructions. Par contre, pour Bernex, la priorité semble plutôt du côté de Saint-Mathieu ou vers le champ de tir, néanmoins et même si pour eux ce n'est pas une priorité, ils se sont engagés à « faire le lien » avec Confignon.

#### **10. Local de vote : Election du/de la Président(e), du/de la suppléant(e) du/de la Président(e), du/de la Vice-Président(e), du/de la suppléant(e) du/de/la Vice-Président(e) pour 2018**

**La Présidente** rappelle qu'un tournus entre les partis est effectué pour le local de vote. Normalement, c'est le MCG qui devait présider le local de vote, avec une vice-présidence Voix de gauche. Mais les chefs de partis ont communiqué avant la séance de ce jour et ont convenu d'intervertir la présidence entre le

PLR et le MCG, ce dernier présidera donc en 2019. Elle a donc reçu les noms des personnes qui se présentent pour le PLR aux postes de Président et Vice-président, à savoir M. Diego Taboada (Président) et M. Jean-Carlo Taboada (Vice-président). Elle demande ensuite à **M. Baier** s'il a des noms à communiquer pour Voix de Gauche.

**M. Baier** précise que cette inversion du tournus est due au fait que M. Guillermo pour le MCG a de la peine à trouver des personnes disponibles pour ce local de vote, lui-même ne pouvant assumer cette tâche pour raisons de santé. Le PLR assurera donc la Présidence du local de vote et Voix de gauche, la suppléance. Ce qui est très positif. Les personnes proposées sont donc M. Yves Zehfuss et lui-même.

**La Présidente** demande à **M. Taboada** de confirmer les noms mentionnés précédemment, ce qu'il fait. Elle passe donc au vote et demande si les propositions faites sont acceptées.

**Le Président Diego Taboada, avec comme suppléant Jean-Carlo Taboada et Vice-Président Eric Baier, avec comme suppléant M. Zehfuss, sont élus à l'unanimité.**

#### **11. PDM 753 – Présentation du projet de crédit d'étude de CHF 52'000.00 TTC pour la réalisation de promenades thématiques sur la Commune de Confignon**

**M. Gabus-Thorens** présente ce nouveau projet en expliquant que l'idée de départ a été de faire émerger une image rassembleuse pour une commune qui a beaucoup grandi et qui va continuer à croître davantage. Cette commune rassemble des quartiers très différents et des lieux assez espacés. Par ailleurs, Confignon a un passé historique et agricole, ainsi qu'une réalité paysagère importante. La question était donc de trouver des moyens de créer une certaine unité et de mettre en valeur notre patrimoine d'une manière ludique et conviviale. L'idée est donc venue de créer des promenades thématiques avec activités sportives, ludiques et/ou culturelles. Un appel d'offres a donc été lancé auprès de 5 sociétés pour des promenades devant faire le lien entre les différents lieux d'une part, et proposer des activités pour tous, adultes et enfants, d'autre part. Ce travail se fera avec les autorités, soit le CA et la CCEP.

Nous avons reçu 5 réponses et nous en avons rencontré 3, dont 2 qui nous plaisaient vraiment. Nous avons finalement retenu Ar-ter et partenaires dont les réalisations à Genève (quartier de l'Etang, le long de l'Allondon, études thématiques pour le bord de l'Aire, etc...) nous ont convaincu. C'est pourquoi nous vous demandons d'accepter ce crédit d'étude d'un montant de Fr. 52'000.-.

**La Présidente** propose de voter l'entrée en matière qui est acceptée à l'unanimité. Elle ouvre donc les débats.

**Mme Uldry Frossard** souhaite abonder dans le sens du projet présenté par **Mme Gabus-Thorens**, d'autant que la CCEP avait émis le vœu de créer des promenades didactiques et des activités pédagogiques pour les enfants dans différents lieux. La commission a donc donné son accord en mai pour l'élaboration d'un cahier des charges et elle est très heureuse de voir que ce projet prend corps. Nous avons également souhaité que l'on puisse travailler avec la Direction générale de l'agriculture et de la nature, car elle met en place des mesures d'accompagnement paysagères, financées par la Confédération et le Canton, ce qui peut nous aider. Le mandataire ayant déjà été choisi, elle se demande si le renvoi en commission est nécessaire ou si l'on peut directement voter le crédit d'étude.

**M. Guillaume** juge le projet intéressant, mais il souhaite connaître en quoi consiste ces objets didactiques, s'agit-il simplement de mettre des pancartes ?

**Mme Gabus-Thorens** donne des exemples de réalisations faites par le mandataire. A l'Allondon, les « Granges de Malval » est devenu un centre avec un restaurant et un outil de recherche pour les enfants en collaboration avec Pro Natura. Pour le bord de l'Aire et sa renaturation, une grande maquette interactive a été installée par exemple.

**M. Dumalle** propose, puisque le sujet a déjà été discuté en CCEP avec une volonté de demander un crédit d'étude, de voter directement sur le siège.

**Mme Uldry Frossard** précise que dans le projet d'étude est comprise une concertation avec la CCEP pour aller de l'avant, il est donc parfaitement possible de voter ce crédit ce soir.

**M. Guillaume** est plutôt en faveur d'un renvoi en commission CCEP pour préciser des points et aussi en CFGDE en raison du coût de Fr. 52'000.-.

**M. Dunant** souscrit à cette proposition de renvoi à la CCEP et à la CFGDE pour pouvoir disposer des rapports des commissions avant une décision du CM en toute connaissance de cause.

**La Présidente** propose alors de passer aux votes sur le siège, puis sur les renvois en commissions.

**Le vote sur le siège est refusé par 7 oui et 10 non.**  
**Le renvoi en CCEP est accepté par 6 non, 11 oui et 0 abstention.**  
**Le renvoi en CFGDE est accepté par 16 oui, 0 non et 1 abstention.**

**Mme Pawlowska** regrette de n'avoir pu donner son point de vue. Elle comprend que pour la CCEP, le cahier des charges fait office de rapport de commission et qu'il sera donc possible de mener le projet à bien en étant consulté plus tard.

**La Présidente** regrette et conseille de lever la main plus haut, car elle n'a pas vu sa demande. Le vote étant maintenant passé, le sujet sera renvoyé à la CCEP et à la CFGDE.

## 12. PDM 754 – Présentation de la demande d'un crédit d'investissement de CHF 40'370.00 TTC pour la réfection de chaussée du chemin du Creux-du-Cheval (partie Confignon)

**Mme Jay** précise que dans l'exposé des motifs vous avez pu situer ce chemin et constater son état. Il est donc à cheval sur les communes de Confignon et PLO. La totalité du coût de la réfection s'élève à Fr. 82'000.- et Confignon participera donc à hauteur de 50%.

**La Présidente** passe au vote de l'entrée en matière qui est acceptée à l'unanimité. Elle ouvre donc les débats.

**M. Guillaume** se déclare surpris car si ce crédit a été décidé par PLO, il trouve très étonnant que l'on s'aperçoive finalement qu'il faut faire participer Confignon. Peut-on lui expliquer comment on en est venu à cette situation ?

**Mme Jay** confirme qu'il y a eu une prise de conscience tardive de PLO que cette réfection concernait aussi Confignon. Il s'agit d'une erreur effectivement, mais qui n'en commet jamais ? Mettre les pieds au mur ne lui semble pas une bonne idée, la réfection est nécessaire même si elle n'était pas prévue. Enfin, nous avons une responsabilité en cas d'accident de 2 roues par exemple et il paraît normal de travailler ensemble.

**M. Jaccard** propose de voter sur le siège, vu l'état de la route, ce qui est accepté à l'unanimité.

La Présidente propose alors de voter la délibération.



Législature 2015-2020

Délibération N° 754

Séance du Conseil municipal du 19 septembre 2017

**CRÉDIT D'INVESTISSEMENT DE CHF 40'370.00 TTC POUR LA RÉFECTION DE CHAUSSÉE DU CHEMIN DU CREUX-DU-CHEVAL (Partie sur le territoire de la Commune de Confignon).**

Conformément à l'article 30, al. 1, lettre e et m de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Vu l'exposé des motifs du Conseil administratif,

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal

**DECIDE**

A l'unanimité des 17 membres présents

- a) D'approuver le crédit d'investissement de CHF. 40'370.00 TTC pour la réfection du chemin du Creux-du-Cheval (Partie sur le territoire de la Commune de Confignon).
- b) De verser le montant de CHF 40'000.- TTC à la commune de Plan-les-Ouates, pilote du projet;
- c) De verser le montant de CHF 370.00 au Fonds de mise en valeur des espaces publics ;
- d) De comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements rubrique 6266.501 puis de la porter à l'actif du bilan de la Commune dans le patrimoine administratif ;
- e) D'amortir la dépense nette prévue au moyen de 20 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous 6266.331 «amortissement ordinaire du patrimoine administratif de l'an 2018 à 2037».

La Présidente : Nathalie VON GUNTEN

Le Secrétaire : Jean Carlo TABOADA

**La délibération 754 est acceptée à l'unanimité.**

### 13. PDM 755 – Présentation de la proposition du Conseil administratif relative au budget de fonctionnement annuel 2018, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter

**M. Uong** rappelle que pour le budget 2018, ce qui est important est l'application de la nouvelle norme comptable MCH2. Il souhaite donc relever un certain nombre de points importants relatifs à l'introduction de celle-ci. Tout d'abord le budget devra être présenté en comparaison avec le budget précédent. De plus, tous les budgets des entités intercommunales devront être présentés en relation conjointe avec celui de la commune. Ces budgets seront à disposition des commissions.

Les budgets de fonctionnement devront être présentés au CM au moins 2 semaines avant la délibération sur le budget annuel, mais au plus tard avant le 15 novembre. Passé cette échéance, la commune devra passer au régime provisionnel.

Pour la forme, le budget que le CM doit approuver formellement devra être présenté en 2 positions, 2 natures, au minimum. Le plan d'investissements doit être mentionné, mais ne sera pas voté. Chaque demande de crédit devant faire l'objet d'une délibération spécifique. Enfin, dès l'année prochaine, la commune devra obligatoirement préparer un plan financier quadriennal, positif ou négatif.

D'autre part, suite à la création récente d'un fonds intercommunal pour le développement urbain, il faudra inscrire au bilan la cotisation annuelle de la commune à ce fonds. Ce sera un crédit d'investissement inscrit dans le plan d'investissements. De même le montant minimum annuel de la taxe professionnelle devra figurer au budget, ainsi que le taux de dégrèvement et les lignes budgétaires qui concernent les indemnités allouées au CA, au CM. La structure du plan comptable sera donc composée de 4 positions au niveau des fonctions et de 5 positions pour les natures. Toutes ces précisions se trouvent dans les documents que vous aurez à examiner soit dans vos commissions, soit dans la commission des finances.

Budget d'investissements 2018: le montant total des dépenses s'élève à 2'563'600.- et il sera entièrement autofinancé par l'amortissement et un léger bonus du budget de fonctionnement de l'an prochain.

Remboursement des dettes: il est prévu que l'année prochaine la commune rembourse 2 mio. Après ce remboursement resteront pour la commune Fr. 21'445'000.-, soit Fr.4'611.83 par habitant. Il faut signaler que ce sera la 1<sup>ère</sup> fois que le niveau de dettes par habitant descendra au-dessous de Fr.5'000.-.

Budget de fonctionnement: les charges se montent à 14'647'256.- et les revenus à 14'652'256.-, soit un très léger excédent de Fr. 5'000.- et un budget à l'équilibre, grâce aux efforts de tous les services de la commune.

Masse salariale: l'évolution de la masse salariale du personnel actuel montre qu'elle commence à baisser. Par contre, on remarque une augmentation importante de nouveaux postes créés.

Revenus: ils sont constitués à 80% par les impôts des personnes physiques. Concernant l'évolution des revenus fiscaux, un projet de loi est en cours d'examen au Grand Conseil visant à renforcer la péréquation communale dans le but d'aider les communes les plus pauvres. L'Association des Communes Genevoises s'est mis d'accord sur un plan de contribution des communes dès l'an prochain de 1,5% de leurs recettes. Puis dans 2 ans, ce sera 2%.

Pour terminer avec le processus du traitement du budget 2018, les étapes sont donc les suivantes :

- Renvoi à la CFGDE et préavis pour le CM
- Etudes dans les commissions d'ici au 30.10.17
- M. Kunz passera dans toutes les commissions pour expliquer le MCH2.

**La Présidente** remercie **M. Uong** et propose de voter l'entrée en matière, qui est acceptée à l'unanimité.

Elle ouvre donc le débat.

**M. Taboada** propose un renvoi en CFGDE pour traiter tous ces points, avec aussi l'aide de toutes les commissions pour la partie qui les concerne. En tant que Président de cette grande commission, il attend des autres Présidents des commissions envoient des préavis pour le 30 octobre au plus tard.

La **Présidente** passe alors au vote le renvoi en commission CFGDE.

Le renvoi à la CFGDE est accepté à l'unanimité.

**14. PDM 756 – Présentation de la proposition de la délibération relative à l'ouverture du crédit destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises**

**M. Uong** rappelle que nous devons payer notre contribution au nouveau fonds de contributions intercommunales d'abord, puis nous espérons que Confignon, avec tous les nouveaux développements envisagés sur notre territoire, recevra les moyens nécessaires à ceux-ci. Le montant de la contribution de notre commune s'élève à Fr. 198'600.- pour l'an prochain.

La **Présidente** fait voter l'entrée en matière qui est acceptée à l'unanimité. Elle ouvre ensuite le débat.

**M. Taboada** propose un renvoi en CFGDE et la **Présidente** passe au vote sur ce renvoi.

Le renvoi à la CFGDE est accepté à l'unanimité.

**15. PDM 757 – Proposition du Conseil administratif relative à la fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale pour 2018**

**M. Uong** indique que ce sera un montant minimal de Fr. 30.-.

La **Présidente** fait voter l'entrée en matière qui est acceptée à l'unanimité. Elle ouvre ensuite le débat.

**M. Taboada** propose un renvoi en CFGDE et la **Présidente** passe au vote sur ce renvoi.

Le renvoi à la CFGDE est accepté à l'unanimité.

**16. Questions**

Néant.

**17. Propositions individuelles et divers**

**M. Frauenfelder** propose que l'excellent livre de M. Armand Brulhart sur Confignon qui est remis aux jeunes ce soir, soit distribué à tous les conseillers municipaux également.

**18. Naturalisations (Huis clos)**

**M. Dunant** présente le dossier N° 2017.1812 qui a été préavisé favorablement.

**Le dossier est accepté par 16 voix pour et 1 contre.**

La Présidente lève la séance à 22H35.



Nathalie VON GUNTEN-DAL BUSCO  
Présidente



Jean Carlo TABOADA  
Secrétaire